

## Un FCPR accessible dans plusieurs contrats de la gamme Altaprofits : Isatis Capital Vie & Retraite

**Paris, le 14 septembre 2017.** Depuis le 10 juillet, les souscripteurs des contrats d'assurance distribués par **Altaprofits** et assurés par **Generali Vie** (**Altaprofits Vie**<sup>1</sup>, **Altaprofits Capitalisation**<sup>1</sup> et **Altaprofits Madelin**<sup>1</sup>) peuvent investir, dans le cadre de ces contrats, sur le Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) **Isatis Capital Vie & Retraite** (code ISIN : FR001322253), à partir de **1 000 €**.

Géré par **ISATIS CAPITAL** et proposé par **Generali Vie** comme support en unités de compte dans le cadre des contrats **Altaprofits** ci-avant listés, ce FCPR est aujourd'hui le seul support de Private Equity<sup>2</sup> ouvert, perpétuel (durée de vie de 99 ans), avec une valeur liquidative bimensuelle et accessible dès 1 000 € (contrairement aux autres FCPR du marché, réservés à des patrimoines très élevés).

Pour Altaprofits, **cette nouveauté s'inscrit dans une stratégie visant à démocratiser l'accès à une épargne à la fois porteuse et créatrice de sens.**

**1<sup>er</sup> courtier à proposer ce FCPR sur le Web via sa plate-forme, Altaprofits** réaffirme ses convictions qui visent à instaurer un cercle vertueux en matière d'épargne :

- **Donner du sens à l'épargne** : *"Il y a un côté très utile vis-à-vis de la nation, l'argent investi va servir à quelque chose ! C'est-à-dire permettre aux entreprises de taille moyenne et intermédiaire non cotées de se développer, de gagner des parts de marché, d'embaucher ! Parallèlement, il est extrêmement satisfaisant pour un souscripteur de savoir que son épargne sert indirectement aux entreprises non cotées d'avenir et de ce fait à l'économie française"*, s'enthousiasme **François Leneveu, Président du directoire d'Altaprofits.**

- **Vitaliser les PME et les PMI françaises non cotées** : Le FCPR **Isatis Capital Vie & Retraite** pratique une **stratégie de Capital-Développement et de Capital-Transmission** et investit dans une sélection de PME et de PMI françaises non cotées présentant les caractéristiques suivantes :

- . en **croissance** et majoritairement **innovantes**,
- . **rentables au moment de l'investissement** et à **forte valeur ajoutée**,
- . ayant des ambitions à l'**international**,
- . susceptibles de créer une **valeur stratégique** pour un acquéreur industriel.

L'équipe d'investissement privilégie principalement les secteurs d'activité suivants :

- . Logiciel, informatique, numérique et digital ;
- . Santé, nutrition, services à la personne ;
- . Services aux entreprises ;
- . Industries de pointe à forte valeur ajoutée.

- **Mesurer le risque pour les épargnants désireux d'investir indirectement dans l'économie réelle** : Le FCPR **Isatis Capital Vie & Retraite** a pour stratégie l'investissement à la fois dans des entreprises cotées et non cotées, avec la répartition suivante :

- . 60 % dans des PME et les PMI non cotées (*répartition cible : 40 % en actions et 60 % en obligations convertibles*),
- . 35 % dans des PME et les PMI cotées (*stratégie suivie : investissement dans les Small / Mid Caps au travers d'une sélection rigoureuse de fonds investis en Europe et de gérants au bilan reconnu et*

démontré. Historiquement, les supports small et mid cap surperforment les supports grandes valeurs sur le long terme),

. 5 % en liquidités monétaires destinés à honorer les demandes de rachat.

**Isatis Capital Vie & Retraite**, c'est :

- . Un objectif visant à capter la performance économique des PME,
- . Une décorrélation partielle des titres de PME non cotées avec les marchés actions,
- . Un support investi notamment en actifs non cotés, pouvant participer à une diversification patrimoniale,
- . Une souscription accessible avec un minimum de 1 000 €,
- . Une valorisation bimensuelle,
- . Une durée d'investissement recommandée sur ce support de 8 ans.

C'est la loi Macron, adoptée le 14 juillet 2015, et ses mesures patrimoniales encourageant l'investissement dans les PME, qui permet aux assureurs de proposer des FCPR au sein de leurs contrats d'assurance vie et de capitalisation.

Le support en unités de compte **Isatis Capital Vie & Retraite** présente un risque de perte en capital et de liquidité. **La valeur des supports en unités de compte est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse, dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, mais non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.**

L'investissement dans ce FCPR doit correspondre à une diversification de la répartition de l'épargne ne dépassant pas 10 % du montant du versement initial ou complémentaire (ou de l'arbitrage). Les arbitrages vers d'autres supports d'investissement du contrat sont interdits pendant les 6 ans qui suivent la souscription. **Cependant, les rachats totaux ou partiels du support en unités de compte sont possibles et ce conformément aux dispositions du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'article L.131-1 du Code des assurances.**

<sup>1</sup> *Altaprofits Vie, Altaprofits Capitalisation et Altaprofits Madelin sont respectivement des contrats d'assurance sur la vie, de capitalisation et d'assurance de groupe retraite, multisupports libellés en euros et/ou en unités de compte. Conditions Générales disponibles sur [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com).*

<sup>2</sup> *Le terme private equity (capital investissement) désigne l'investissement, par l'entrée au capital ou par le financement de la dette, dans des sociétés non cotées en bourse.*

### Fiche technique du FCPR Isatis Capital Vie & Retraite

Société de gestion : ISATIS CAPITAL  
FCPR agréé par l'AMF le : 24 janvier 2017  
Code ISIN : FR0013222353  
Valeur nominale : 100 €  
Montant minimum investi : 1 000 €  
Souscription : les 14 et avant-dernier jours du mois avant 11 h  
Publication de la valeur liquidative : J+3  
Règlement livraison : J+3  
Rachat des parts : possible par rachat total ou partiel du contrat d'assurance vie  
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services  
Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés

**Contact presse Altaprofits : Brigitte Huguet**

Tél. 01 46 34 78 61 – [information-presse@altaprofits.fr](mailto:information-presse@altaprofits.fr)

**À propos d'Altaprofits :** Altaprofits est le créateur de l'assurance vie en ligne "sans frais d'entrée" en France. Fort d'une expérience de plus de 17 ans, Altaprofits n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded

*Fund, titres vifs, OPCV, SCI, SCPI, ...), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie, PEP, PEA, contrats Retraite : PERP et Madelin, ...), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements.*

*Cette stratégie de long terme lui a permis de se positionner et d'affirmer son leadership de courtier en ligne et de FinTech proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site **Altaprofits.com**. Altaprofits reçoit également dans ses bureaux parisiens situés au 17 rue de la Paix à Paris (75002). Plus d'informations : <http://www.altaprofits.com>*

**Altaprofits, courtage d'assurances et MIOBSP**

*Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, <http://www.orias.fr>. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.*

**Produits financiers et bancaires**

*Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n°D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.*

*Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 278 000 Euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 66222. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com). Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.*

**À propos d'ISATIS CAPITAL :** *ISATIS CAPITAL est une société de gestion indépendante créée par l'équipe de professionnels en charge de la gestion de fonds directs au sein de BNP Paribas Private Equity. Forte de 14 ans d'expérience, l'équipe d'ISATIS CAPITAL investit au capital de PME-PMI et les accompagne durablement. L'équipe d'ISATIS CAPITAL a repris, en juillet 2013, cette activité et gère aujourd'hui 330 millions d'euros (au 01/01/2017).*

*N° d'agrément d'Isatis (GP-13000026) en date du 31/07/2013 - AMF (<http://www.amf-france.org/>)*

*ISATIS CAPITAL est spécialisée dans le financement des "Small Caps". L'équipe sélectionne des PME et PMI françaises rentables et en croissance.*

*ISATIS CAPITAL gère des Fonds Professionnels en Capital Investissement pour le compte de clients institutionnels, des FIP et FCPI distribués dans des banques privées et auprès de conseillers en gestion de patrimoine ainsi que le FCPR ISATIS CAPITAL VIE & RETRAITE.*